

Le Coloriste

Annuaire.

Journal d'enseignement du dessin, de la miniature,
des émaux, de l'aquarelle, de la peinture sur verre, sur
soie, etc., à l'usage des amateurs et professionnels.

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Prix de l'abonnement Un an, 45 fr.
Six mois, 8 fr.

DESCLEE DE BROUWER
éditeurs, rue S. Sulpice, 30, Paris.

Soc. S. Augustin.

COMMISSION

Fabrication française recommandée

EXPORTATION

aux Missions, Communautés et Commissionnaires exportateurs.

VVE A. MERCIER

1 rue du Sommerard Parcheminier

Spécialité de Veau Vêlin et Parchemins pour la Peinture à l'Aquarelle, la Miniature, le Dessin au Pastel, l'Imagerie, Eventails, Canons d'Autels, Livres d'heures.

Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

OR FAUX BATTU EN FEUILLES ET EN ROULEAUX

BRONZE-BROCART EN POUDRE
ALUMINIUM EN POUDRE ET EN FEUILLES
MACHINES A DORER à la feuille, brev. S.G.D.G.J. L. & P. WEIDNER Succ^{rs} de E. Sengel
PARIS, 22, rue Beautreillis, PARIS

Spécialement recommandés aux Etablissements religieux

PRÉPARATION

pour peinture sur soie, satin etc.

S'adresser à la Direction du Coloriste,
30, Rue S. Sulpice, Paris.

Diplômes de congrégations et autres.

Encadrements en riche chromolithographie

pour diplômes, réglemens, tableaux d'honneur etc.

S'adresser aux éditeurs du Coloriste.

NANCY (Meurthe-et-Moselle)

Nous recommandons tout particulièrement à notre clientèle de cette région de se fournir pour tous les ARTICLES pour la Peinture à l'huile, les Beaux-Arts, etc.

à la Maison de L'ARC-EN-CIEL,
15, rue Raugraff,

Fournisseur des principaux Etablissements religieux.

MENUS ARTISTIQUES
et cartes de convives.Demander le prospectus specimen
à la SOCIÉTÉ SAINT AUGUSTIN,
Rue S. Sulpice, 30, PARIS.

FABRIQUE D'ÉVENTAILS



et Ecrans pour Corbeilles

de Mariage et Cadeaux

PEAUX, SOIE, GAZE, CRÈPE
apprêtés pour peindre

RÉPARATIONS

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

H. TEMPLIER,

9, Boulevard St.-Denis, PARIS.

Maison de confiance particulièrement recommandée.

Fournisseur des Etablissements religieux.

SOUVENIRS DE PREMIÈRE COMMUNION

en tous formats et divers degrés de
richesse.

Souvenirs au trait pour l'Enluminure

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.

Rue St Sulpice, 30 Paris.

SOCIÉTÉ DE S. AUGUSTIN

LA SICILE

Notes & Souvenirs, par ROGER LAMBELIN.

PRIX : 5 fr. 00



MARQUE DE FABRIQUE

DEMANDEZ

CHEZ TOUS LES PAPETIERS
ET MARCHANDS DE COULEURS
LA MARQUE CI-JOINTE.PANNEAUX,
CARTONS & PAPIERSpréparés pour la peinture à l'huile
et le pastel.

Bristols blancs et teintés, albums et blocs pour le dessin et l'aquarelle. Papiers teintés et Ingres pour le fusain. Papiers Whatman, Joynson, etc. Parchemin à peindre, Ivoirine, Opaline et Gélatine pour l'aquarelle.

LA REVUE DU NORD

Directeur : ÉMILE BLÉMONT

SOMMAIRE du N° du 15 Novembre 1895.

Le Nord au Ministère	LE QUINZAINIER.	Soirée de Casino (Poésie)	LÉON LECLERCQ.
Jour des Morts (Poésie).	PIERRE LALOUETTE.	Le Pain du Soldat.	F. DE CAMBREL.
Nos artistes : Constant Moyaux	ERNEST LAUT.	L'Etoile de Picardie (Fin)	PONTSEVREZ.
Sonnets du Nord	GEORGES BODEREAU.	Mouvement littéraire	L'ABBÉ DE LIESSE.
Soir d'élection (journal d'un journaliste).	M. J. LE COQ.	Le Nord à Paris	MAX DEULARD.
Dédicace d'une tarque (Poésie)	HENRI POTEZ.	Courrier artistique.	J. FOUCQUIÈRES.
Un épisode de la guerre de 1870-1871	JULES FOURDINIER.	Echos du Nord	MARTIN GAYANT.

Rédaction et Administration, 30, Rue de Verneuil, PARIS.

LIVRES DE PRIÈRES POUR CADEAUX

ÉDITIONS DE GRAND LUXE IMPRIMÉES SUR PAPIER EXTRA, ORNÉES A CHAQUE PAGE DE TRÈS RICHES
ENCADREMENTS EN OR ET EN COULEURS DE STYLE ANCIEN.

FORMAT IN-16.

[N° 277] Formulaire de Prières, — Relié en
Maroquin du Levant. frs. 26-50.[N° 261] L'Imitation de Jésus-Christ, —
Relié en Maroquin du levant . . . frs. 23-50.[N° 254] Visites au Saint-Sacrement et à la
Sainte Vierge, — Relié en Maroquin
du Levant frs. 17-50.[N° 274] Le Livre de Mariage, — Relié en
Maroquin du Levant. frs. 26-50.[N° 270] Exercices du Chemin de la Croix, —
Relié en Maroquin frs. 9-00.

FORMAT IN-24.

[N° 130] Paroissien Romain.

[N° 209] L'Imitation de Jésus-Christ.

[N° 257] Visites au Saint-Sacrement et à la
Sainte Vierge.

[N° 226] L'Imitation de la Très Ste Vierge.

[N° 230] Introduction à la vie dévote.
Prix de chacun des livres ci-dessus :

Relié en Maroquin du Levant. frs. 18-00.

[N° 364] Missel à l'usage des Fidèles, — Grand
in-32 Jésus de 416 pages, avec riche encadre-
ment sur fond teinté en or et 8 couleurs. Riche-
ment relié en Maroquin frs. 30-00.[N° 266] Missel Enluminé à l'usage des Fidè-
les, — Relié en chagrin 1^{er} choix. frs. 11-50.

Société S. Jean l'Évangéliste à TOURNAI (Belgique) Succursales à PARIS, LILLE, LYON.

GÉLATINE

en feuilles et en cartes biseautées-festonnées-unies avec et sans dorure pré-
parée pour peinture à la gouache, Opaline et Rizaline.

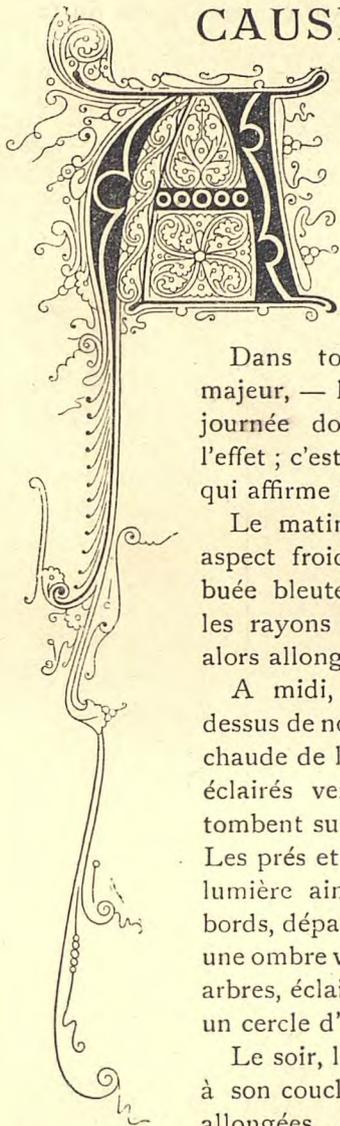
Ancienne Maison TOPART & DE SOYE,

P. TOPART successeur, 141 rue de Rennes à Paris.

Envoi d'échantillons sur demande affranchie.

Le Coloriste Enlumineur.

CAUSERIE SUR L'AQUARELLE (*Suite*).



MIDI, les reflets sont peu importants, tandis que plus tard, par exemple de quatre heures au coucher du soleil, ils offrent de très beaux effets, — à ce dernier moment surtout.

Dans toute œuvre, — cela est majeur, — la saison et l'heure de la journée doivent se faire sentir par l'effet ; c'est la condition *sine qua non* qui affirme sa valeur.

Le matin, la nature présente un aspect froid ; elle est entourée d'une buée bleutée que dissiperont bientôt les rayons du soleil ; les ombres sont alors allongées et peu prononcées.

A midi, et en été, le soleil est au-dessus de nos têtes ; c'est l'heure la plus chaude de la journée ; les objets sont éclairés verticalement, et les rayons tombent sur leurs parties supérieures. Les prés et les champs sont en pleine lumière ainsi que les toits, dont les bords, dépassant les bâtiments, portent une ombre vigoureuse sur ceux-ci. Les arbres, éclairés à leur cime, projettent un cercle d'ombre autour de leur pied.

Le soir, le ciel se colore ; le soleil, à son couchant, projette des ombres allongées assez vigoureuses ; une légère vapeur s'élève souvent de la terre, qui fait paraître les objets moins colorés et plus vagues à leur partie inférieure. L'horizon prend une teinte chaude mal définie, presque uniforme et d'une grande finesse. C'est un moment charmant pour le peintre apte à saisir le calme et la poésie qui se dégagent de la nature pendant l'heure enchantée où la nuit s'apprête à remplacer le jour. Plusieurs séances sont alors indispensables, car, l'effet changeant rapidement, si vite que l'on travaille, il serait impossible de finir son aquarelle dans une seule séance, ni même dans deux. L'esquisse au crayon aura été promptement charpentée pendant la journée et quand le moment sera venu de saisir l'effet, on procédera rapidement par larges teintes, en cherchant bien la vérité de ses tons et l'éclat de ses

colorations durant cet instant si court et si riche en coloris.

VUES DE VILLES ET FABRIQUES. — Les vues de villes, les fabriques, les ruines et tous les bâtiments en général, nécessitent, pour être rendus avec esprit, une entente parfaite de la perspective linéaire ; elles seront traitées largement en éliminant, comme nous l'avons déjà dit, les détails inutiles. Des personnages, introduits dans les rues ou aux endroits un peu dénudés, donneront plus de vie au paysage (voir *fig. 1*) ; lorsqu'on les peint, il ne faut leur donner que les quelques coups de pinceau indispensables pour les distinguer, et ne pas y attirer les regards au détriment du centre principal, à moins que cette figure ne se trouve en premier plan et ne forme la partie capitale et intéressante de l'œuvre ; elle rentre alors dans le *genre*, et, par conséquent, le paysage environnant lui sert d'accessoire et de fond.

Dans les vues de villes et de fabriques, une perspective rigoureuse est indispensable. L'étude de l'effet y tient aussi une grande place ; il faut choisir le moment où l'ombre, balançant la lumière, se projette sur les objets éclairés, y découpant des silhouettes géométriques dont les contours sont également soumis aux lois de la perspective.

MARINE. — La marine est un genre à part, toujours bien venu de l'aquarelliste ; il demande des études approfondies et assez minutieuses de bateaux, de gréements, de cordages et de voiles ; toutes choses qui diffèrent suivant la côte et la nationalité. Il faut aussi étudier la *vague*, se rendre compte de sa forme, observer qu'elle est plus longue dans l'Océan que dans la Méditerranée, que la coloration de cette dernière mer est bleue, que l'Océan est verdâtre, tandis que la Manche devient grisâtre et la mer du Nord gris jaunâtre.

C'est surtout dans les marines, qu'il faut étudier son ciel en y apportant tous ses soins, tout en lui conservant cependant une certaine franchise d'exécution qui garantit sa fraîcheur et sa légèreté.

ANIMAUX. — L'étude des animaux réclame une grande justesse de dessin et une grande habitude du croquis ; elle demande de plus une connaissance de l'anatomie animale.

Si l'on considère que les animaux remuent et bougent sans cesse, et sont pour la plupart rétifs à la pose, on se rendra compte des difficultés qu'éprouve-

ront ceux qui, de but en blanc, s'escrieront à copier tel ou tel animal.

Il sera donc bon d'étudier rapidement le squelette des animaux, soit dans les musées de zoologie, soit d'après les ouvrages spéciaux qui ne font pas défaut.

Quand on se sera bien rendu compte, au moyen de quelque croquis, du jeu des os formant les mouvements

de l'animal, on aura beaucoup moins de difficulté à en saisir les contours malgré ses continuels changements de position.

Les animaux complètent agréablement un paysage agreste ou un site champêtre; on peut en effet tirer un heureux parti de leur pelage ou clair ou foncé et de couleurs diverses, pour varier les aspects du ta-

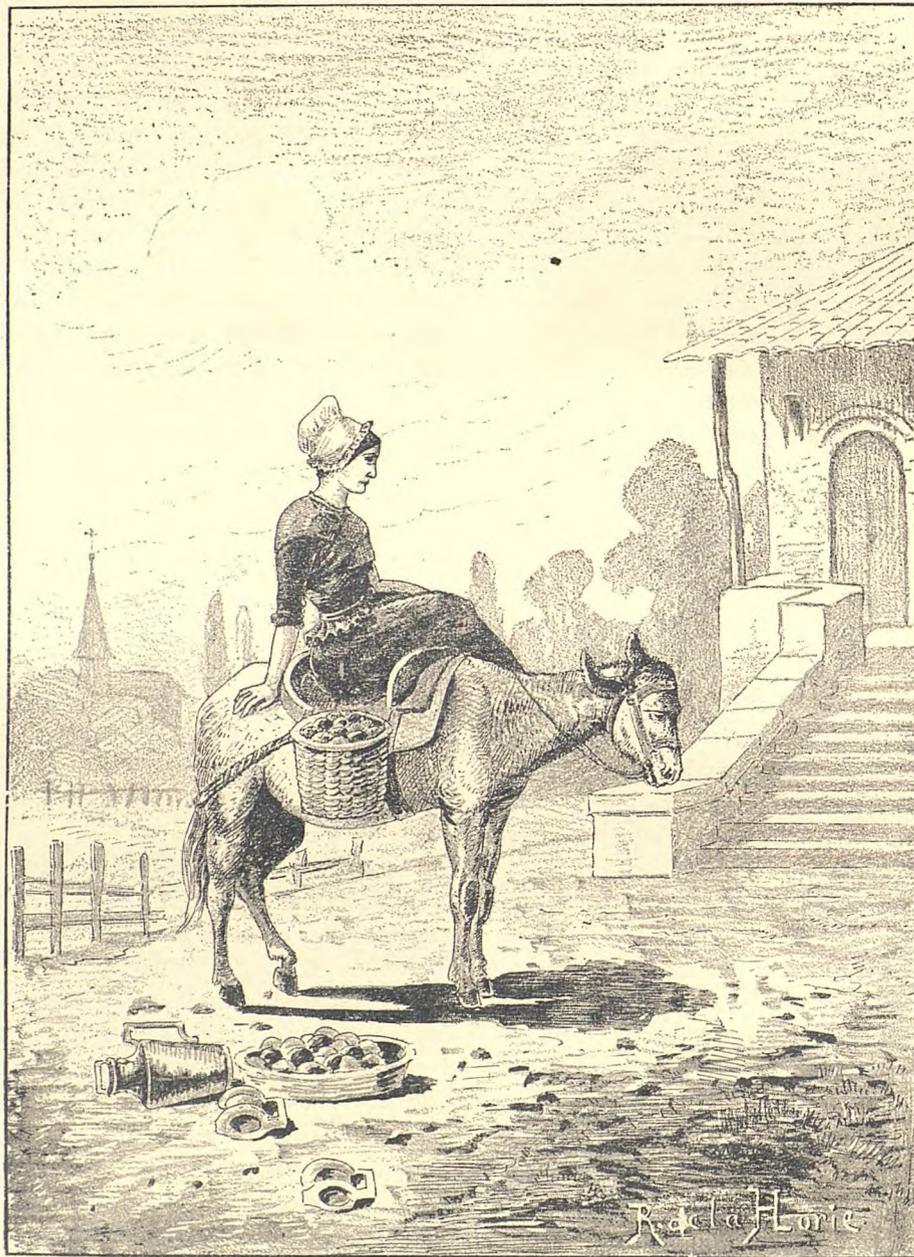


Figure 1.

bleau. Allié aux personnages (*fig. 1*), ce genre se prête à des scènes intéressantes et variées où l'on peut obtenir parfois beaucoup de vie.

Les oiseaux, traités à l'aquarelle, possèdent, dans certaines espèces, un plumage d'une richesse de couleurs et d'un éclat qui ont souvent tenté les coloristes.

Les quadrupèdes figurent fréquemment dans nos paysages et nos œuvres de plein air; le cerf, le chevreuil, le daim, le chamois, le loup, le renard, le san-

glier, le lièvre et le lapin, forment les accessoires de nos chasses, de nos sous-bois, de nos plaines ou de nos montagnes; comme le cheval, l'âne, le mulet, le bœuf, la vache, le chien, la chèvre, le porc, etc., sont les hôtes obligés de nos écuries, de nos étables, de nos chenils, de nos vergers, de nos herbages et de nos basses-cours, si nous y ajoutons les poules et les canards, etc.

LE GENRE. — On entend par *genre* le dessin ou la

peinture comprenant un seul ou plusieurs personnages formant l'intérêt principal de l'œuvre. Ainsi, un groupe de bohémiens sur une grand'route fait un sujet de *genre*, comme un soldat armé de pied en cap, ou un homme en costume quelconque forme également un sujet de *genre*.

Il importe de mettre ses personnages bien d'aplomb sur leurs jambes, et pour cela on trouvera commode d'employer un fil à plomb, lequel donnera la verticale du modèle, que l'on comparera ensuite avec une ligne qui la représentera sur le papier ; il est nécessaire d'éviter de forcer les mouvements et d'exagérer les poses des modèles, ce qui nuirait à la vraisemblance.

Une chose importante encore est le fond. Si le personnage ne doit se détacher sur aucun paysage et que l'on désire ne rien mettre derrière, on lui composera un fond en harmonie avec son teint et la couleur de ses vêtements ; c'est dire que ce fond ne doit pas être simplement uni, mais diversement teinté et varié en vigueur, suivant que l'on veut faire valoir certaines parties du sujet.

Si l'on fait des types ou des costumes étrangers en se proposant d'y adjoindre des accessoires ou un paysage comme fond, il faudrait que ces derniers fussent d'une exactitude scrupuleuse tout en étant traités sommairement. Vous figurez-vous, par exemple, un Arabe de la Mecque au milieu d'un verdoyant paysage de la Touraine, ayant derrière son dos les riants coteaux vignobles des bords de la Loire ; ou une fermière de l'île de Walcheren à l'ombre d'un baobab se détachant sur les murs d'une mosquée, dont le minaret et les coupoles blanches se découperaient en dents de scie sur un ciel d'orient du plus bel indigo ? De telles œuvres, qui seraient d'ailleurs du plus carnavalesque effet, exciteraient l'hilarité des gens les moins érudits en ethnologie.

Après avoir vivement charpenté ses personnages, on recherchera son dessin avec plus de précision et on épurera bien son trait ; puis on préparera ses ombres à la sépia, légèrement et franchement, en commençant par les teintes les plus pâles.

Le fond se fait d'abord, puis pour terminer les personnages qui doivent attirer l'intérêt principal.

Dans le dessin que nous donnons (*fig. 1*), le sujet sur lequel on insistera davantage est la fermière et son âne ; tout le reste n'est qu'accessoires et sera d'un travail plus sommaire.

Le ciel doit être terminé en premier lieu, après quoi on fera les arbres du fond et le clocher, qui seront du même ton mais avec des colorations un peu différentes. Il importe de tenir ces fonds d'un gris bleuâtre et léger, laissant deviner çà et là quelques notes verdâtres et jaunâtres qui forment les lumières de ces plans éloignés ; le clocher se fera aussi d'une teinte légère grise et bleuâtre.

En se rapprochant du premier plan, on arrivera progressivement aux teintes de la nature en supprimant le gris dans les teintes et en accentuant davantage les ombres, tout en leur donnant de la transparence. Pour les fonds, une fois secs, on gorgera d'eau propre le gros pinceau en blaireau et on le passera vivement dessus pour les harmoniser avec le ciel ; on profitera de leur humidité pour y glisser quelques teintes et corriger les parties défectueuses ; puis on massera vivement les ombres du bâtiment de droite, après quoi on passera les teintes locales et on y fondra les demi-teintes. Ensuite on étendra les teintes locales sur la fermière et le baudet en employant la couleur légère ou vigoureuse ; les plis de vêtements, les ombres portées, doivent être bien sentis et franchement accentués ; les ombres seront creusées pour faire valoir le relief, les détails, posés sans tâtonnements et vigoureusement écrits du côté opposé à la lumière.

PORTRAIT.—Après avoir fait une esquisse au crayon mine de plomb, d'un trait sec et nerveux, on massera ses ombres au moyen d'une légère préparation à la sépia ; nous insistons sur le mot *légère*, car on se trouverait fort embarrassé si cette première préparation avait été faite trop épaisse ; elle resterait trop visible, et l'on se verrait forcé en terminant d'arriver à des vigueurs qui détruiraient l'harmonie de l'ensemble.

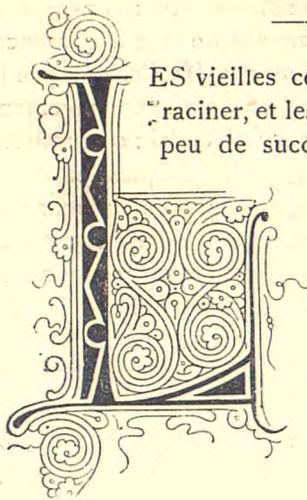
Il est plus logique de commencer par le fond sur lequel le portrait doit se détacher ; celui-ci sera composé des teintes s'harmonisant avec les yeux, la chevelure, le teint et le buste ; il retrouvera les couleurs complémentaires de ces parties, c'est-à-dire que l'on aura eu soin d'opposer une teinte chaude à une teinte froide et une teinte foncée à une teinte claire. Pour cela, pendant que le fond est encore humide, on glisse des touches vigoureuses et diversement colorées aux endroits où l'on désire avoir ces oppositions. Si les coups de pinceau restent visibles dans le fond, ils doivent, s'ils ont été tracés de droite à gauche ou réciproquement, comme des hachures, reparaitre et se continuer de l'autre côté de la tête absolument comme s'ils n'avaient pas été interrompus. Ils ne doivent jamais contourner cette dernière, sous peine de l'empêcher de se détacher et de la faire paraître plaquée sur le fond.

Le contour de la tête doit, sinon s'y fondre, ce qui donnerait de la mollesse au portrait, du moins ne pas s'en détacher trop durement ; pour cela, quand on repassera les demi-teintes, on les adoucira avant d'arriver aux contours extérieurs ; de même pour les ombres, qui se fondront légèrement sur les bords.

Les contours des oreilles, les trous des narines, les angles de l'orbite de l'œil, les commissures des lèvres, tout ce qui paraîtra sanguin dans le modèle sera accentué d'une teinte composée de carmin et de terre de Siègne brûlée plus ou moins vigoureuse suivant leur valeur.

(A suivre.)

La flore de l'Enlumineur (suite).



LES vieilles coutumes sont difficiles à déraciner, et les novateurs ont généralement peu de succès. Il y eut des résistances. Les notions manquaient. Pas d'enseignement autre que les vieux procédés. Tout était à faire. D'autre part les livres manuscrits demandaient, pour être parachevés, un temps fort long d'exécution. C'était un travail considérable et qui se faisait en commun. Les plus âgés d'entre les moines

ne purent se résoudre facilement à accepter les nouveautés alors que les jeunes artistes s'y sentaient appelés de préférence. Ce fut une période d'hésitation, de tâtonnements et d'études. Combien il est regrettable que rien ne nous soit parvenu des *cahiers d'études* de ces consciencieux et patients chercheurs où nous puissions retrouver les traces de leurs travaux et les étapes de la marche progressive de cet enfantement d'un style nouveau ! Mais le temps, impitoyable destructeur, ne nous a rien conservé de leurs essais. Il ne nous en montre que les résultats ; or, ceux-ci méritent toute notre admiration.

D'ailleurs les hésitations mêmes, l'expérience et les méditations des anciens, réfractaires aux formules nouvelles, ont tempéré l'ardeur des jeunes ; elles furent favorables à l'art nouveau en assurant la voie où il s'engageait et en permettant de fixer avec assurance les règles qu'ont suivies sans interruption leurs successeurs pour faire leurs œuvres superbes. Voilà pourquoi dans l'étude des manuscrits nous constatons une transition nette et franche. Le nouveau style ne fut adopté que lorsqu'on fut en possession complète de son esthétique.

Une chose digne de remarque, parce que les monuments de l'architecture offrent peu d'exemples d'une telle unité, c'est que les manuscrits en général ne portent pas de traces visibles de cette transformation. On n'en cite guère qui, commencés sous l'ancienne influence artistique, aient été terminés sous la nouvelle. Ce qui donne à penser qu'on eut alors le bon goût d'achever les livres dans le style même qui avait présidé à leurs débuts.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas contestable que les artistes étudièrent alors les floraisons naturelles qui les environnaient et que pénétrant peu à peu le sens de leurs galbes, le sentiment de leurs effets décoratifs, le fond de leur expression symbolique, ils découvrirent une esthétique nouvelle, ils formèrent une école d'où

est sorti notre goût national, et qu'ils fondèrent les véritables principes de l'art ornemental qui s'est développé par la suite.

Qui ne les voit, ces bons moines, à l'heure de la promenade, sous leurs robes brunes et la tête rasée ? Les voilà qui défilent suivant par petits groupes le sentier extérieur qui court autour des murs du monastère. Chacun cause de ce qui particulièrement l'intéresse. Ici, les théologiens semblent assez animés par la discussion dont fait le sujet la réfutation d'une hérésie ; là, les philosophes basant leur science sur le bonheur vrai des hommes, dont la vie terrestre n'est qu'un long combat qui a sa récompense là-haut, s'entretiennent avec plus de calme. Plus loin, d'autres frères s'occupent des questions d'organisation intérieure ; d'autres de médecine ; d'autres encore des graves sujets du gouvernement humain. Enfin, voici le groupe des artistes. Pendant que l'un d'eux, grand, vigoureux, la face ouverte et comme inspirée, expose ses théories nouvelles, le regard des autres plonge au loin et semble se perdre au fond de la vallée cherchant dans l'harmonieuse beauté de la nature, des effets, des contours ou des teintes auxquels s'intéressent peu les groupes qui suivent.

De temps en temps l'un d'eux s'arrête, c'est un jeune frère à la physionomie délicate et pensive ; il se détache du groupe. Ses yeux se sont fixés sur une fleurette qui, à ses pieds, balance sa lourde tête sur une tige flexible. Il se baisse, la cueille et, la faisant rouler doucement entre ses doigts, il l'examine sous ses divers aspects, paraissant chercher à découvrir en elle l'écho même de ses propres pensées. Son inspection est sans doute satisfaisante, puisque le voici maintenant qui dispose avec le plus grand soin cette humble fleur des champs dans un petit coffret en bois de cèdre qu'il porte sous son bras.

Mais déjà la longue file des moines a traversé sur un étroit pont de bois la rivière qui serpente avec un murmure jaseur au fond de la vallée ; elle est parvenue à l'entrée du bosquet qui ombrage le coteau et peu à peu elle y pénètre et disparaît. Notre frère est resté seul, continuant de çà de là sa moisson fleurie.

Doucement il avance, et à son tour le voilà qui approche du taillis. La feuillée est encore humide des pleurs de la nuit, mais en cet instant un rayon du soleil d'avril apparaît chauffant l'atmosphère et, traversant les branches folles du bois, sème sous ses pas ses mille flèches d'or.

Dans le sentier couvert, sous la ramure dont les frondaisons naissantes abritent sa tête, pas un brin d'herbe, pas une mousse, pas une plante, svelte ou grasse, fleurie ou en bouton, sur laquelle il n'arrête ses regards. Ces plantes, il les connaît toutes, il semble pourtant que c'est la première fois qu'il les rencontre,

tant il leur porte d'attention... C'est que lui aussi est pris maintenant du désir de composer œuvre nouvelle et belle avec les gracieux éléments que la Providence met ainsi à profusion sous sa main. Il veut comprendre les lois de cette beauté qu'il admire. Il veut pénétrer le divin secret de cette harmonie qui le charme et l'enchanter. Son ambition est désormais de produire pour Dieu l'œuvre d'art qu'il entrevoit.

Arrivé au bord de la clairière il s'arrête un instant et s'assoit sur le versant d'un fossé au milieu de toutes ces productions spontanées de la nature qu'il aime. Dans l'herbe à ses côtés il dépose son coffret. Les oiseaux se querellent en se poursuivant entre les branches ; butinant son miel de fleurs en fleurs le bourdon remplit l'air de son murmure ailé. Ainsi qu'un feu follet léger le brillant papillon voltige reflétant sur la poudre de ses ailes les rayons de l'astre du jour. Le soleil sème la joie, et le réveil de la nature donne à tous l'espérance. Au milieu de l'herbe naissante court le coléoptère doré, si beau qu'on le croirait recouvert d'une carapace de joyaux. Tout vibre, tout pousse, tout palpite. Cette journée de printemps répand des effluves embaumés qui grisent. La fête est partout. Chaque plante, chaque insecte, chaque souffle chante à sa manière les gloires du Créateur. L'âme de cet artiste est dans le ravissement, tout son être est imprégné de la joie universelle. Il se confond en adoration.

Un parterre fleuri l'entoure semé de la main divine. Le quatre-feuilles dont ses confrères de l'architecture commencent à faire un si heureux emploi pour couronner les archivoltés des portails de leurs cathédrales, élève vers lui sa tête grêle qu'entoure une large collette feuillue ; la robe de Marie, la clochette bleue, le muguet branlant doucement sous les feuilles longues de sa tige, la timide violette, le doux myosotis, la paquerette irradiée d'argent qui rougit de pudeur aux baisers du soleil, le fraisier au cœur d'or, toutes ces petites feuilles, tous ces embryons de verdure sont là devant lui, amis printaniers que maintes fois déjà il a cueillis.

Tout à coup, son regard s'arrête sur une tige glauque, velue, épaisse, sans grâce ni tournure qui s'efforce de sortir d'entre les couches de feuilles mortes que l'hiver a amoncelées. Pris de pitié, il dégage de la main ses entraves. La voici. Elle est à peine haute comme deux doigts et toute recroquevillée.

Sa forme est disgracieuse, cependant il la cueille. Mais en voici d'autres un peu plus avancées, et cette grande qui se dresse là, hautaine, sans feuille sur sa tige droite ; elle ressemble à un poing fermé qui sortirait de terre au bout d'un bras nu.

Cette plante que jusque-là il avait dédaignée, aujourd'hui elle l'intéresse ; plus encore, elle pique sa curiosité ; elle l'intrigue. Ces crochets qui lui font l'effet de doigts crispés, que cachent-ils donc qu'ils ne veulent point montrer ? Elle lui est bien connue pourtant :

C'est la naissante fougère, la fougère mâle, arborescente, dont les branches comme autant de palmes s'élancent du tronc avec majesté, couvrant de leur ombre légère et protectrice des milliers d'infiniment petits qui trouvent à ses côtés un abri salutaire, propice à leur développement. D'où vient qu'il se sent pris d'un violent désir de la scruter curieusement aujourd'hui, qu'il veut savoir ce que ce poing renferme !...

Mais voici que du donjon monastique, dont les toitures aiguës étincellent au loin sous les rayons du soleil, la cloche tinte la rentrée. Il faut quitter ce bocage enchanteur. En hâte notre moine ramasse sa précieuse cueillette ; et pour la première fois peut-être il éprouve un profond regret en s'acheminant vers le couvent.

Cependant de ce coffret, qu'il serre amoureusement contre son sein, sortira tout un régime nouveau de décoration enluminée...

(A suivre.)

Ed. MARCHAND.

Nos Blanches.

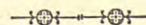
Pl. XIII. — Voir notice sur la pl. IX dans notre numéro 5 de cette année. (Septembre.)

Pl. XIV. — *Lettrines et entre-colonnes.* — Les manuscrits et les imprimés à deux colonnes par page sont divisés par un filet vertical qui n'offre dans nos impressions modernes en général d'autre charme que la très froide beauté d'une ligne bien droite, très fine, fort propre et tout à fait nette. Exceptionnellement l'on s'est attaché, dans les éditions illustrées avec luxe, à donner à cette division un caractère artistique ; souvent on a remplacé la ligne par une tige fleurie autour de laquelle on groupait des emblèmes. Un des exemples les plus remarquables de ce décor à notre époque se trouve dans la bible illustrée par Gustave Doré. Ce spécimen est sans doute le plus beau qu'on ait produit de nos jours dans le style actuel ; or il pâlit à côté de ce que faisaient couramment les illustrateurs de manuscrits gothiques.

Nous donnons un joli spécimen d'un décor d'entre-colonnes d'un manuscrit italien. Il consiste, comme on le verra, en une tige rigide interrompue par des nœuds enlacés de fleurages et s'épanouissant haut et bas en richissimes bouquets.

Pour permettre à ceux qui nous suivent de composer des pages enluminées d'après ce type, nous donnons en même temps deux spécimens de lettrines assorties à la colonne.

On remarquera au surplus le caractère italien de ces compositions. Il se trahit par une certaine exubérance de formes et une coloration gaie où le vert et le jaune se mêlent abondamment au bleu et au rose.



Armoiries communales.



L'ARTICLE qui suit pourra paraître de prime abord déplacé dans ce recueil. Il est en réalité d'une grande utilité pour nos lecteurs. L'art du coloriste trouvera là les applications les plus pratiquées dans l'héraldique, et l'héraldique communale est de toutes la plus usuelle ; elle intéresse tout le monde et constitue la noblesse des roturiers. Il est peu de documents illustrés, d'enluminures de circonstance, de décors de fêtes, de souvenirs artistiques quelconques qui n'utilisent volontiers des armoiries locales et surtout communales. Il importe donc non seulement de signaler le précieux recueil de M. de Figüères, mais encore d'initier le lecteur à son usage.

(La Rédaction.)

1. Monsieur de Figüères a entrepris une docte, vaste et importante publication, qui a pour titre : *Armorial général des communes de France*. Un fascicule a paru récemment : il donne l'*Armorial du département de la Somme*. On y trouve, non seulement les armoiries de toutes les communes, mais aussi celles des corporations religieuses et ouvrières que contiennent ces communes. L'*Armorial* est donc complet, d'autant plus que toutes les variantes y sont scrupuleusement rapportées.

Ces armoiries sont de plusieurs sortes : *anciennes* ou *modernes*, *historiques* ou de *concession*, *parlantes* ou *seigneuriales*, *traditionnelles* ou *fantaisistes*. Chacun de ces mots exige une explication et un exemple.

L'antiquité se constate par l'emploi au moyen âge et sur les sceaux. La modernité dénote ou l'absence d'armoiries antérieurement ou un changement, qui n'a pas toujours sa raison d'être. Les deux formes s'observent dans l'écu de la commune de Bacouel, arrondissement d'Amiens. Armes anciennes : *De gueules, semé de croisettes recroisetées d'argent, à deux bars de même adossés et brochant sur le tout*. Armes modernes : *D'or, à trois ancolies d'azur*.

Les armes sont historiques, lorsque l'histoire en fait mention. Telles sont celles de la ville de Péronne : *D'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la lettre P gothique, aussi d'or, couronnée de même en cœur*. « Par lettres patentes datées de Chantilly en 1537, François I^{er} accorda aux bourgeois de Péronne l'autorisation de porter pour devise un P couronné, au lieu d'un simple P que la ville portait autrefois dans ses armoiries. »

La concession est une faveur souveraine. Ainsi l'an 1185, en témoignage de protection spéciale, Philippe-Auguste accorda à l'abbaye de Saint-Jean, à Amiens, les armes de France : *D'azur, semé de fleurs de lis d'or sans nombre*. Devise : *Lilium decus* ou *Pignus meum* ; comme si le roi avait dit : *Les lis seront votre honneur et le gage de ma bienveillance*.

Les armes parlantes sont tout à fait dans l'esprit héraldique. La commune de l'Étoile porte : *D'azur, à trois molettes d'éperon d'or, posées aux trois premiers quartiers et un besant de même au quatrième*. Je soupçonne que les molettes en forme d'étoile sont une

altération du type primitif, qui ne devait comporter que des étoiles.

La terre se confondant avec son seigneur, les armoiries parfois sont seigneuriales. La commune de Beaucamps a pris les armes d'Alexandre de Beaucamps, en 1216 : *D'argent, à la bande de sable frettée d'or*.

Il est souvent difficile de remonter à l'origine du blason, qui se transmet par tradition, sans qu'on sache exactement sa signification propre.

D'Hozier, à la suite de l'édit royal de 1696, a créé de toutes pièces des armes aux communes qui en manquaient, et il les a enregistrées, moyennant finances, dans l'*Armorial général*, conservé en manuscrit à la Bibliothèque Nationale. Ces armes de fantaisie n'ont qu'une valeur relative, d'autant plus que leur auteur ne se gêne pas de se répéter. Exemples :

Le prieuré de Cayeux : *D'or, à deux barres engrêlées de gueules*.

L'abbaye de Lieu-Dieu : *De sinople, à deux barres engrêlées d'or*.

La collégiale de Gamaches : *D'argent, à deux fasces engrêlées de gueules* (n° 1).

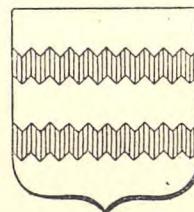


Figure 1.

L'abbaye de Saint-Valery : *D'argent, à deux fasces engrêlées de sable*.

Cette méthode est très défectueuse, car elle engendre la confusion, là où l'écu n'est pas peint, puisque les figures sont les mêmes de part et d'autre.

2. M. Léon Germain a mis en tête de la brochure de M. de Figüères, une lettre-préface, qui expose les principes afférents au sujet, jusqu'ici laissés dans un vague non scientifique. Sa longue expérience me servira à fixer les points essentiels.

Boiste définit la *commune* : « Corps d'habitants d'un village, des bourgeois d'une ville ; lieu, maison où ils s'assemblent ; leurs habitations ». Précisons tout cela, car le mot a plusieurs acceptions :

La *commune* est une portion déterminée du territoire départemental, découpée dans un canton.

Par extension, elle se dit des habitants groupés dans ce lieu.

Allant plus loin dans l'application du terme, on qualifie aussi *commune* l'édifice où se tiennent les assemblées communales.

Dans ces assemblées délibérantes, le corps des habitants est représenté par ses élus, qui ensemble se

nomment « municipalité », « corps municipal », « conseil municipal ».

La municipalité siège à la mairie ou hôtel-de-ville, qui est l'édifice commun : souvent de nos jours, on y installe aussi la justice de paix, l'école et autres services publics.

Le chef-lieu de la commune est ville ou bourg, suivant son importance, et c'est toujours dans ce groupe central d'habitations que s'édifie la mairie, destinée à centraliser l'action commune.

Les armoiries sont simplement un signe distinctif, mis en forme héraldique. Par elles-mêmes, elles n'expriment ni la noblesse ni une suprématie quelconque.

Toute commune y a droit, car elles ne constituent pas un privilège. Si la commune n'en a pas, elle les compose à son gré ; tout au plus, devrait-elle les soumettre à l'enregistrement ⁽¹⁾, qui est une mesure purement fiscale et actuellement abrogée.

Lorsqu'elles n'existent pas, « il est évident qu'on devra toujours préférer les armoiries les plus anciennes et, à défaut d'un vieil écu communal, celui des plus anciens seigneurs qui ont porté le nom du lieu ».

« Jamais l'usage des armoiries communales ne s'est tant propagé et n'a été autant dans l'usage : décoration des édifices publics, sceaux municipaux, vignettes de papiers de correspondance et d'affiches, insignes des officiers de la mairie et des corps de sapeurs-pompiers, panonceaux destinés aux fêtes et cérémonies publiques, bannières des sociétés de tout genre, etc. »

L'existence du fait est indéniable, acceptons-le donc comme règle générale pour le présent et l'avenir, puisque la coutume, en beaucoup de cas, équivaut à la loi.

« Nous rejetons en principe les ornements extérieurs, sauf existence d'une concession souveraine ou d'un usage antérieur à la Révolution. »

Les ornements qu'il convient de rejeter sont les *supports* ou *tenants*, le *cimier*, les *lambrequins* (n° 2) ⁽²⁾,

1. La loi de finance du 28 avril 1816 contient cet article : « Il sera perçu au profit du trésor royal un droit d'enregistrement, suivant le tableau ci-après. Aucune expédition des dites lettres patentes ne pourra être délivrée par le conseil du sceau des titres, que le droit d'enregistrement n'ait préalablement été payé... »

« Lettres portant renouvellement d'anciennes armoiries : pour les villes de première classe, 150 fr. (droit de sceau), 30 fr. (droit d'enregistrement) ; pour les villes de deuxième classe, 100 fr., 20 fr. ; pour les villes et communes de troisième classe, 150 fr., 10 fr. »

Au paragraphe 10 on lit : « Lettres accordant des armoiries aux villes qui n'en ont pas encore » ; le tarif varie de 240 à 720 fr.

2. La ville de Poitiers a pris indûment les lambrequins, qui ne vont qu'avec le casque dont ils sont l'ornement.

Toutefois, on peut maintenir la *devise*, qui d'ordinaire complète l'écu. Amiens a pour devise : *Liliis tenaci vimine jungor*, par allusion au lierre et aux fleurs de lis de ses armes, qui se blasonnent : *De gueules, à un lierre d'argent ; au chef d'azur, semé de fleurs de lis d'or*.

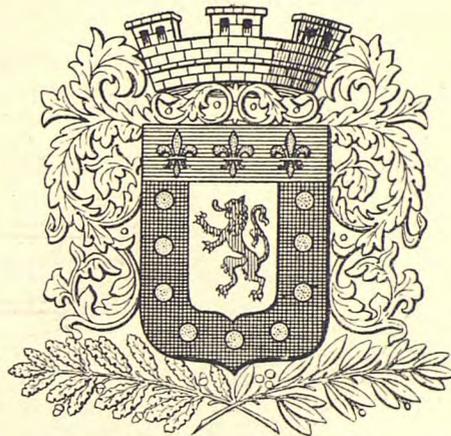


Figure 2.

Je demande grâce aussi pour les « deux palmes de sinople liées de gueules ou d'azur, suivant la couleur qui dominait dans l'écu », conformément à une ancienne pratique. Mais aux palmes on pourrait avantageusement substituer des branches d'arbre, comme *chêne*, *olivier*, etc., qui expriment la force, l'union, etc., ou même simplement les produits de la contrée, ce qui conduirait au hêtre, au houx, à l'alisier, au pin, etc.

Timbrer l'écu communal est une faute, quoique, parfois, on lui ait donné « pour timbre la couronne du titre qu'avaient porté ou que portaient leurs seigneurs ».

« Aucun héraldiste ancien n'indique la couronne murale comme étant destinée à surmonter les armoiries des villes », pour rappeler leur enceinte de murailles crénelées et tourelées. Napoléon I^{er}, en 1809, en fit une obligation ; « mais cette réglementation fut rapportée en 1816, et c'est à peine si le second empire y est revenu, dans certains cas particuliers. Cependant l'usage des couronnes murales s'est généralement répandu, mais avec beaucoup de confusion ». La coutume s'imposant actuellement, je ne lui serais pas hostile, puisqu'elle n'est là, au-dessus de l'écu, qu'un motif décoratif, destiné à distinguer la commune-ville de la commune rurale.

X. BARBIER DE MONTAULT.

Son écusson, qui est celui des comtes de Poitou, se distingue encore par une couronne murale et deux branches croisées.

Recettes et procédés utiles.

Manière de peindre sur velours blanc.

POUR ce genre de peinture, on se sert de couleurs à l'huile que l'on délaie avec de l'essence de térébenthine et dans laquelle il est nécessaire de mettre un peu de crème de tartre afin d'empêcher l'huile de s'étendre et de tacher le velours.

Ce travail se fait un peu comme l'aquarelle, c'est-à-dire qu'il ne faut pas empâter, pour fondre ensuite les couleurs, ce qui serait affreux.

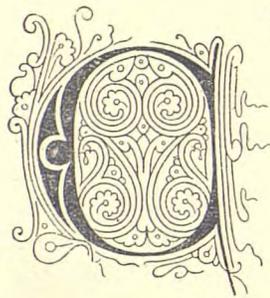
Les couleurs ne doivent être délayées qu'au mo-

ment de s'en servir, l'essence faisant sécher très vite on ne pourrait plus les employer. On est même obligé de tremper souvent son pinceau dans l'essence pour prendre la couleur, et il faut en mettre très peu à la fois, de sorte qu'elle soit assez liquide pour la faire entrer dans l'étoffe, sans cependant qu'elle puisse s'étendre autour du dessin, ce qui ferait tache.

Les pinceaux un peu tendres donnent plus de douceur et de délicatesse au travail. Il y a des personnes qui se servent de brosses, cela n'avantage pas la peinture.

Au Salon du Champ de Mars.

(Suite.)



C'EST encore un temple imposant que cette grande forêt exposée par le Prince Eugène de Suède et de Norvège. Aperçue de loin, elle nous avait attiré. Vue de près, elle nous retint pour ne nous laisser partir, très impressionné, qu'après un long recueillement sous les innombrables piliers de ses sapins. Suivant notre habituelle manière de procéder, nous n'avions inscrit à nos notes,

en vue de cet article qu'un numéro, avec une brève indication. Grand a été notre étonnement en nous reportant au catalogue de voir à quel haut personnage nous avons affaire. Mais nous serions heureux que le Prince Eugène voulût bien voir en ces quelques lignes mieux que l'hypocrite admiration d'un petit pour un grand; mieux enfin qu'une flatterie de courtisan, nous voulons dire la reconnaissance tout simplement exprimée à un artiste qui comprend admirablement la grande et belle nature par un inconnu qui l'aime passionnément.

Nous aimons toujours les paysages de M. Iwill dont cependant la remarquable adresse nous inquiète pour l'avenir. Certaines toiles de cette année sont encore des études d'art, mais, un rien en plus d'habileté suffirait à en tuer la sincérité et à en faire de merveilleuses images commerciales.

Les souvenirs et notes que M. La Farge a rapportés de ses voyages dans les mers du sud et au Japon manquent totalement d'attrait artistique. Pourquoi occupent-ils une salle entière?

Saluons en passant un délicat profil de brune de M. Friant. Les Enlumineurs sont nombreux au Champ de Mars.

M. Schwabe nous invite à admirer une pure Vierge aux Colombes et une composition intéressante intitulée: *Sur le chemin*: pénible enroutement d'un homme dans des épines fleuries d'étoiles. Symbolique figure, sans doute, du douloureux voyage qu'il nous faut accomplir sur cette terre avant de gagner le ciel; des béatitudes célestes, les étoiles, qu'il faut conquérir en pleines souffrances des épines. M. Schwabe expose aussi de nombreuses et charmantes illustrations.

L'Entrée du roy Charles VI à Soissons, par M. Coffinières de Nordeck, est une page historique d'une grande richesse de colo-

ris et de composition où les ors des armoiries, notamment, jouent d'une séduisante manière, sur les armes et les vêtements, sans nuire à l'ensemble.

Les fantaisies décoratives de M. G. de Latenay sont de délicieux paysages aux lignes simplifiées, aux couleurs adoucies.

Recommandons à nos lectrices les Fleurs de Marronnier d'Inde, elles sont bien jolies alors que M. Reilly les cueille.

MM. Womrath, Couturier, Vierge, Edelfelt, Guillaume, Renault, M^{elle} Gautier sont tous, avec bien d'autres encore pour lesquels la place nous manque, des illustrateurs de talent, qu'ils se servent simplement du crayon ou de la plume ou qu'ils aient recours aux séductions du pinceau.

M. Cahard mérite une mention spéciale pour ses dessins destinés à l'illustration du Ballet à travers les âges dont la Revue Illustrée a entrepris la publication. Il y a chez M. Cahard certaine grâce et certaine originalité de composition, certaine abondance de détails charmants, qui indiquent qu'il a su profiter des leçons d'un maître que nous ne nommerons pas, car, au Champ de Mars, on ne connaît point de maître.

Voici maintenant les miniaturistes.

MM. Ciesielski et Dinaumare, M^{mes} Isbert et Thiérat ont exposé d'excellents portraits.

M^{me} Mairet-Mermet a envoyé une Mater Dolorosa. Bonne miniature dont l'exécution, pour être très simple, ne manque cependant pas de finesse. La couleur en est douce et séduisante malgré, nous a-t-il semblé, une petite faute d'harmonie: le bleu du manteau nous a paru trop vif, trop neuf pour le ton rose délicatement passé de la robe. L'ornementation est heureuse: le voile notamment est joliment brodé. L'expression de la Vierge est bien douloureuse, bref, voilà un excellent modèle d'art pieux pour celles de nos lectrices qui peignent sur ivoire.

Quitterons-nous ce salon du Champ de Mars si intéressant toujours par les tentatives artistiques que l'on y rencontre sans écrire le nom de M. Jean Carriès, ce sculpteur au talent si fécond et si prodigieux tout ensemble qui mourut en plein été. Nous n'en avons pas le courage. Espérons que nos lecteurs nous pardonneront d'avoir allongé de quelques lignes ce compte-rendu à la fois trop long, et trop court, pour rendre un dernier hommage à un artiste incomparable, chez qui les merveilleuses suavités du moyen âge s'unissent aux fantastiques horreurs du Japon pour enfanter une Œuvre où les choses vivent autant que les êtres.

Louis DE LUTÈCE.

Le Gérant G. STOFFEL.

Fournitures générales pour les Beaux-arts, Matériel, etc.

LIBRAIRIE & ESTAMPES ANCIENNES

—*—*—
Louis BIHN

FONDATEUR ET DIRECTEUR DU JOURNAL

“La Curiosité Universelle”

69, Rue de Richelieu, et 1, Rue Rameau

—○ PARIS ○—

*Gravures du XVIII^e Siècle, en noir et en couleur
des Écoles Française & Anglaise*

PORTRAITS RUSSES & AMÉRICAINS

Les 15 mystères du Rosaire.

Sachet avec vignette en chromo mesurant 14 cent. de long sur 7 cent. de large et renfermant quinze feuillets avec textes et vignettes en chromolithographie,
Prix 0,75 l'exemplaire.

Editions française, flamande, italienne et espagnole.

Même Sachet en format mignon.

Prix 0,50 l'exemplaire.

Missel de Première Communion, de Confirmation et de Mariage, par M^{de} C. MERMET.

Le texte de ce Missel est imprimé en gothique, les encadrements des pages sont dessinés aux traits et destinés à être peints; il contient 115 pages de texte, 2 miniatures hors texte, un grand nombre de lettres ornées. Prix : 20 fr. sur papier vergé; 25 fr. sur papier de hollande; 50 fr. sur papier japon.

M^{de} MERMET vient de publier un petit volume de maximes puisées dans les Livres saints et les Pères de l'Église; il contient 54 pages, toutes ornées de dessins différents et originaux destinés à être peints. Prix : 6,50 sur papier fort; 20 fr. sur japon de première force. — Modèles peints en location.

PARIS, 13, rue de Belzunce, 13, PARIS



Nous engageons notre clientèle de luxe, nos Etablissements religieux, à se fournir en toute confiance pour la fourniture de

THÉS

A LA COMPAGNIE ANGLAISE

23, Place Vendôme, PARIS.

Prix courant, franco sur demande.

FABRIQUE DE PINCEAUX POUR LES BEAUX-ARTS.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs, aux établissements religieux de se fournir en confiance à la Maison H. FEUILLET.

30, Rue Erard, PARIS

*Spécialité pour coloris, lavas, aquarelle, gouache et dorure.
Brosses en martre et putois, petit-gris et ours.*

BORDURES DÉCORATIVES

pour mises sous verre de gravures, chromos, etc.

La feuille comprenant plus de
15 m. de bandes : Fr. 0.50.

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN,

30 rue saint Sulpice Paris.

Album de Broderies

GENRE MOYEN AGE

40 Planches chromo avec Feuilles de patrons.

COLLECTION de Modèles de Broderies pour Linge d'Église, pour l'ornementation des Autels, Nappes de Communion, Pales, Aubes, Rochets, etc.

Remarquables par la pureté du style, irréprochables quant aux convenances liturgiques, ils peuvent servir de types au point de vue du bon goût.

Nous convions tous les amis de l'art chrétien à répandre ces Modèles. Ils peuvent être assurés que, par là même, ils contribueront sérieusement à épurer le goût public, et à réaliser de grands progrès dans un art qui n'a pas encore, autant que les autres, profité des études archéologiques modernes et du puissant développement imprimé de nos jours à tous les arts.

Première Série : 1889.

- 1^{re} livraison : Croix pour pale ou nappe d'autel. — Bas d'aube ou de rochet. — Bordure de nappe d'autel ou de communion; croix pour marquer le linge d'église.
- 2^e livraison : Dessin pour nappe d'autel ou de communion. — Dessin pour border les corporaux, les purificatoires, etc. — Croix pour pale. — Dessin d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.
- 3^e livraison : Dessin et bordure de coussin. — Bordure d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Croix pour marquer le linge d'église. — Bordure de couvertures d'autel. — Bandes de bibliothèque.
- 4^e livraison : Dessins pour bordure de rochet, pour petite nappe de communion, crédence, etc. — Bordure d'aube, de nappe d'autel ou de communion. — Croix pour pale. — Alphabet en lettres majuscules et minuscules, croix initiales, trait d'union. — Croix pour pale. — Dessins d'aube, de rochet, de nappe d'autel ou de communion.

Deuxième Série : 1890.

- 1^{re} livraison : Chasuble, manipule et étole à exécuter en application, en tapisserie ou en broderie, en couleurs. — Feuilles de patrons donnant ces vêtements en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Dalmatique, chaperon et bandes pour chape et pour dalmatique. — Bordure des manches ou ailes de la dalmatique. — Croquis d'ensemble de la dalmatique. — Feuilles de patrons. — Texte explicatif.
- 3^e livraison : Chasuble, étole et manipule (dessin nouveau et très riche), en couleurs. — Feuille spécimen de patron à décalquer au fer chaud.
- 4^e livraison : Bande pour chape, chaperon de chape, huméral. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Troisième Série : 1891.

- 1^{re} livraison : Étoles, chaperon, bande pour chape. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Rideau, housse de cheminée. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^e livraison : Rideau et coussin. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^e livraison : Drapeau de congrégation, bannière religieuse. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.

Quatrième Série : 1892.

- 1^{re} livraison : Lambrequin de cheminée. — Coussin ou tapis de table. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 2^e livraison : Couverture d'autel. — Courtine latérale d'autel. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 3^e livraison : Lambrequin pour chasses, dais, etc. — Drapeau civil. — Feuilles de patrons en grandeur d'exécution.
- 4^e livraison : Dessin de fauteuil. — Huméral. — Dessin pour pelote ou pochette à ouvrage.

PRIX : 1 ^{re} Série (année 1889)		frs. 6.00
2 ^e » » 1890		frs. 8.00
3 ^e » » 1891		frs. 8.00
4 ^e » » 1892		frs. 8.00

Les 4 Séries prises en une fois, 24 francs au lieu de 30 francs.

Il peut être joint à l'ALBUM, au gré des acheteurs, une série de patrons imprimés sur papier mince, à décalquer directement sur l'étoffe à broder, pour servir de guides dans l'exécution du travail. — Prix des patrons à décalquer :

0 fr. 50 la feuille ou 0 fr. 25 le mètre courant de bordure.

LEFRANC & C^{IE} PARIS

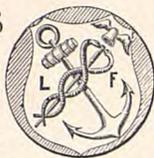
Exposition Universelle 1889

DEUX GRANDS PRIX

COULEURS EXTRAFINES

en tubes moites

pour l'Aquarelle, la Gouache,
la Miniature et l'Enluminure



COULEURS EXTRAFINES

pour la Peinture à l'huile

Couleurs et Vernis de

J. G. VIBERT

Couleurs à l'Encaustique

BOITE DE L'ENLUMINEUR

PASTELS FIXES — TOILES A PEINDRE — PANNEAUX

PIERRES A ENLUMINER — ORS ET BRONZES DE TOUTES COULEURS

ENCRE DE CHINE LIQUIDE — ENCRE SPÉCIALE POUR ENLUMINURE

MATÉRIEL D'ARTISTE, DE CAMPAGNE ET D'ATELIER

BROSSES ET PINCEAUX.

FRANCE — Dépôt chez tous les Marchands de Couleurs — ÉTRANGER.

SOCIÉTÉ DE SAINT-AUGUSTIN.

ALMANACH CATHOLIQUE POUR 1895.

Un volume grand in-4° illustré.

Edition ordinaire Prix: fr. 1-00

Edition de luxe ornée de 3 grandes chromolithographies . . » » 3-00

Edition de grand luxe ornée de 5 grandes chromolithographies » » 5-00

LE TOURISTE

Publication trimestrielle illustrée

éditée par d'anciens élèves des Ecoles de S. Luc.

Prix de l'abonnement 3 frs par an

S'adresser rue St Eleuthère 6 Tournai Belgique.

LE LIVRE DE FAMILLE



QU'EST-CE qu'un *Livre de Famille*?

Nos pères appelaient *Livre de Famille* ou *de Raison*, le livre où ils écrivaient au jour le jour les annales de la famille; c'était la chronique, le mémorial du foyer domestique où ils tenaient note des faits intéressants leur famille, des événements auxquels elle avait été mêlée ou dont ses membres avaient été témoins, aussi bien que de l'état civil et religieux des personnes qui en faisaient partie : naissances, mariages, décès, généalogie des aïeux, etc. Une partie aussi était consacrée au patrimoine, aux affaires d'administration, aux biens, aux acquisitions, au ménage en un mot. Le tout accompagné des réflexions que les faits pouvaient suggérer, et souvent de conseils, d'exhortations et d'indications utiles aux enfants, qui se transmettaient d'âge en âge les traditions domestiques.

Pour donner aux familles soucieuses de leurs traditions le moyen de revenir à ce bel usage que nous exposons d'après les écrits d'un éminent écrivain, M. de Ribbe, la Société de St-Augustin a publié un *Livre de Famille* conforme au type que nous venons de décrire.

Ce registre de feuillets encadrés avec art et richement décoré, en grand format in-4°, comprend cinq luxueux *Fascicules*. Chaque fascicule s'ouvre par un riche frontispice enluminé et historié.

LE PREMIER FASCICULE contient le *Calendrier à éphémérides* de famille, où l'on inscrit les dates mémorables dont l'ensemble résume l'histoire de la maison, et ne laisse pas oublier les fêtes patronales ni les anniversaires joyeux ou tristes. Une feuille pour chaque mois.

LE SECOND FASCICULE est consacré aux *Actes religieux et civils* de tous les membres de la famille : mariages, naissances, baptêmes, premières communions, confirmations, etc... Des pages gracieusement encadrées et ornées de gravures sont affectées à chacune de ces solennités. — Des écussons attendent les portraits ou les armoiries, ou les chiffres du père et de la mère. — Les serviteurs ont aussi leur place lorsqu'il y a lieu.

LE TROISIÈME FASCICULE est consacré à la *généalogie*. Outre l'intérêt qui s'attache au souvenir de ceux à qui nous devons l'existence, les documents sur notre origine nous sont parfois nécessaires. Il y a un tableau pour la *généalogie ascendante*. Quant à la *généalogie descendante*, qui se développe d'une manière variable pour chaque famille, chacun la dressera comme il voudra dans les pages réservées à cet effet. Des feuillets sont réservés aussi aux biographies ou notices d'ancêtres.

LE QUATRIÈME FASCICULE est consacré aux *défunts*. Les tables nécrologiques y sont nombreuses, car la famille d'outre-tombe s'agrandit d'année en année. Un gracieux album de portraits, où chaque photographie trouve sa place dans un bel encadrement de style, complète ces deux parties.

Ces différents Fascicules servent, pour ainsi dire, de préambule au CINQUIÈME et au plus important, qui sera proprement dit, le *Livre de Raison* qui doit contenir l'histoire de la famille comme nous l'exposons plus haut; il peut contenir aussi tout ce qui est relatif au patrimoine, etc.

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté 30 frs; sur papier du Japon, 50 frs.

FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES (*facultatives*).

FASCICULE I. — Album pour portraits.

Frontispice.

10 feuilles.

FASCICULE II. — Armorial.

Frontispice.

4 feuilles en blanc

PRIX en FEUILLES : sur beau papier teinté, 8 frs; sur papier du Japon, 12 frs.

Les feuilles en blanc, ainsi que les autres pages dont on désirerait des exemplaires supplémentaires, sont fournies à part, au gré du client, aux conditions suivantes :

Frontispices. — 2 frs. l'un. — PAGES SUPPLÉMENTAIRES — 1 fr. les 4 feuilles en 1 couleur; 1-50 en 2 couleurs; 2 frs. en 3 couleurs.

Livré dans un écrin spécialement fait pour lui, le *Livre de Famille* constitue un joli cadeau dont le luxe peut varier au gré de l'acheteur.

Écrin en imitation cuir, avec titre en or : 10 frs; Écrin en percaline, plaque or et noir : 15 frs; Écrin riche en cuir, mosaïque plaque or : 30 frs.

15/246